

Le Service aérien gouvernemental a 50 ans

La ministre des Services gouvernementaux, M^{me} Dominique Vien, a souligné à l'Assemblée nationale, lors de la reprise des travaux parlementaires, le 9 février 2010, le 50^e anniversaire du Service aérien gouvernemental (SAG).

M^{me} Dominique Vien et M^{me} Diane Jean, sous-ministre des Services gouvernementaux, ont également souligné cet anniversaire, quelques jours plus tôt, le 4 février, lors d'une activité commémorative en présence du personnel, des retraités et des partenaires du SAG.

D'hier à aujourd'hui

Créé le 4 février 1960 afin de regrouper dans une seule unité tous les avions qui étaient jusque-là exploités par divers ministères, le Service aérien gouvernemental fait partie des premiers services que le gouvernement a mis sur pied cette année-là pour lui permettre de répondre efficacement aux besoins de la population.



La ministre Dominique Vien lors de la journée commémorative de la création du Service aérien gouvernemental, le jeudi 4 février 2010

Photo : ministère des Services gouvernementaux

Les débuts du SAG, comme on aime à l'appeler, ont été modestes : un bâtiment rudimentaire à l'Ancienne-Lorette, 5 aéronefs et une petite équipe de 17 personnes. En un demi-siècle, le SAG a pris son envol : il est aujourd'hui composé de 180 personnes et sa flotte compte 20 appareils.

La réputation du SAG n'est plus à faire. L'importance de ses interventions, notamment dans la lutte contre les incendies de forêt, au Québec comme à l'étranger, lors de catastrophes naturelles ou

dans le transport rapide et efficace de patients de régions éloignées, mérite d'être soulignée.

Le Service aérien gouvernemental lutte annuellement contre quelque 650 incendies de forêt. Depuis la mise en place du programme d'évacuations aéromédicales en 1981, plus de 46 000 patients ont été transportés pour obtenir les soins dont ils avaient besoin.

Unique pour son rayonnement international

Au fil des années, le SAG a contribué à véhiculer une image de marque à l'étranger. Peu d'organismes, par leur rayonnement, ont pu exporter leur savoir-faire dans huit pays étrangers, trois États américains et neuf provinces canadiennes. Cette reconnaissance en matière de lutte contre les incendies de forêt fait la fierté de la population québécoise, ravie de savoir que le remarquable travail des équipes des avions-citernes est apprécié ailleurs en Amérique du Nord.

Unique pour ses technologies de pointe

Depuis 2003, le SAG utilise un dispositif d'entraînement au vol (DEV) pour les pilotes. Réplique du poste de pilotage d'un avion-citerne CL-415, le DEV est équipé d'un écran à 180 degrés et reproduit toutes les conditions et toutes les situations réelles d'un vol. Ce dispositif, unique au monde, contribue de manière substantielle à diminuer les coûts d'entraînement puisque les heures de vol effectuées en simulation sont reconnues au même titre que les heures de vol sur les appareils. La formation, accréditée par Transports Canada, suscite l'intérêt de la communauté nationale et internationale puisque depuis 2003, plusieurs pilotes d'autres provinces canadiennes, de pays étrangers et d'organismes privés ont reçu un entraînement sur ce dispositif.



Le dispositif d'entraînement au vol (DEV)

Photo : Daniel Cavanagh, ministère des Services gouvernementaux

Unique pour son ingéniosité

En 2004, 2005 et 2008, le SAG s'est vu décerner, grâce à l'ingéniosité de M. Jean-Guy Ouellet, technicien, des prix Innovation par la Commission de la santé et de la sécurité du travail pour les trois réalisations suivantes : un appareil de levage servant à disposer aisément des équipements fragiles sur les hélicoptères; une plate-forme élévatrice qui facilite l'embarquement et le débarquement de l'avion-hôpital de patients sous incubateur ou sur civière; un dispositif de chargement et de retenue permettant de transporter, sur une camionnette, des bouteilles d'azote servant, notamment, à gonfler les pneus des aéronefs. Ces prix, qui font la fierté du personnel du SAG, facilitent le travail des équipes de pilotes et de techniciens et apportent un plus grand confort aux patients.

Unique pour ses gens

Au-delà des équipements et de la technologie, il y a les gens. Si le SAG a connu un demi-siècle exceptionnel, c'est grâce à l'efficacité et à l'engagement du personnel



De gauche à droite : M. Lucien Tremblay, ministère des Services gouvernementaux, Service aérien gouvernemental; M^{me} Diane Jean, ministère des Services gouvernementaux; M. André Lizotte, ministère de la Santé et des Services sociaux; M. André Lessard, Société de protection des forêts contre le feu; M. Paul Lamirande, ministère des Ressources naturelles et de la Faune; M. Éric Houde, Organisation de la sécurité civile (avant plan); M. Richard Bernier, Programme d'évacuation aéromédicale du Québec (arrière plan); M. Jean-Yves Poirier, ministère de la Sécurité publique, Sûreté du Québec; M^{me} Dominique Vien, ministre des Services gouvernementaux; M. Paul Gagnon, premier directeur général du Service aérien gouvernemental

Photo : ministère des Services gouvernementaux



L'avion-hôpital et son équipage, 2009

Photo : Daniel Cavanagh, ministère des Services gouvernementaux

qui, année après année, mène à bien des missions souvent exigeantes et complexes.

Partenaire des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, le SAG les soutient, 7 jours sur 7, jour et nuit.

Pour en connaître davantage sur le Service aérien gouvernemental, on peut consulter le site Web du ministère des Services gouvernementaux à l'adresse suivante : www.msg.gouv.qc.ca/service_aerien.



Des appareils Canso (ancêtres des avions-citernes) à l'ancien aéroport de Québec

Photo : archives, Service aérien gouvernemental